



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2016/20

Saint-Etienne du Grès, le 17 octobre 2016

Début des travaux de restructuration de la Mairie

Lundi 17 octobre, les premiers ouvriers investissent l'aile ouest de la Mairie pour attaquer la transformation de tout le rez de chaussée.

Les travaux s'étaleront sur 8 mois, en 4 phases, d'octobre 2016 à mai 2017, de l'aile ouest au corps central et de l'aile est au parvis de la Mairie. Pendant les travaux des 2^{ème} et 3^{ème} phases, les réunions du Conseil municipal et les cérémonies de mariages seront délocalisées.

Réalisés dans le cadre du Contrat départemental de développement 2015-2018, les travaux de restructuration de la Mairie entrent dans le programme de requalification des équipements publics et du Cœur de village. **Ces travaux sont subventionnés à 80% par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône.**

Pendant près de 8 mois, le rythme de la Mairie va évoluer avec les travaux de réaménagement. Un vaste chantier dont le premier objectif est la mise en conformité et l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) ; des travaux qui obligent à restructurer tous les bâtiments communaux, le rez de chaussée de la Mairie : les bureaux, les couloirs, les circulations et les dégagements intérieurs qui ne sont plus aux normes, avec une rampe d'accès spécialement aménagée face à l'actuelle entrée de la salle des mariages. D'autres chantiers sont en cours ou programmés pour la partie administrative des Services Techniques et le futur poste de Police.

Le second objectif est un meilleur accueil du public grâce à un hall d'entrée plus grand et plus fonctionnel, une amélioration des conditions de travail des agents municipaux pour pouvoir s'isoler et travailler en toute confidentialité et l'optimisation des moyens. En particulier, le service de l'Urbanisme, actuellement à l'étage, sera installé au rez de chaussée.

Pour Jean Mangion, Maire de Saint-Étienne du Grès : « nous voulons une mairie respectueuse du handicap, plus accueillante aux citoyens et plus efficace pour les agents communaux, qui permettra ainsi à chacun d'avoir un regard positif sur où est administrée notre commune. »



Budget

- ▶ Montant prévisionnel de l'opération : 339 862,00€ HT
- ▶ Montant de la subvention du Conseil Départemental des Bouches du Rhône : 271 890,00€ HT, soit 80% (Contrat départemental de développement 2015-2018)

Calendrier des travaux

- ▶ Début des travaux : octobre 2016
- ▶ Fin des travaux : avril 2017
- ▶ Emménagement : mai 2017
- ▶ Durée : 8 mois en 4 phases

- ▶ **1ère phase** : octobre-novembre 2016, aile ouest création de bureaux dans la Grande salle
- ▶ **2ème phase** : novembre 2016-février 2017, corps central et 1ère moitié de l'aile est restructuration de l'accueil, des locaux techniques et sanitaires, création de bureaux dans la salle du Conseil
- ▶ **3ème phase** : février-avril 2017, seconde moitié de l'aile est aménagement de la salle du Conseil et des mariages
- ▶ **4ème phase** : aménagements extérieurs avec création d'un double perron et de rampes d'accès PMR aux entrées de l'accueil du public et de la salle des mariages

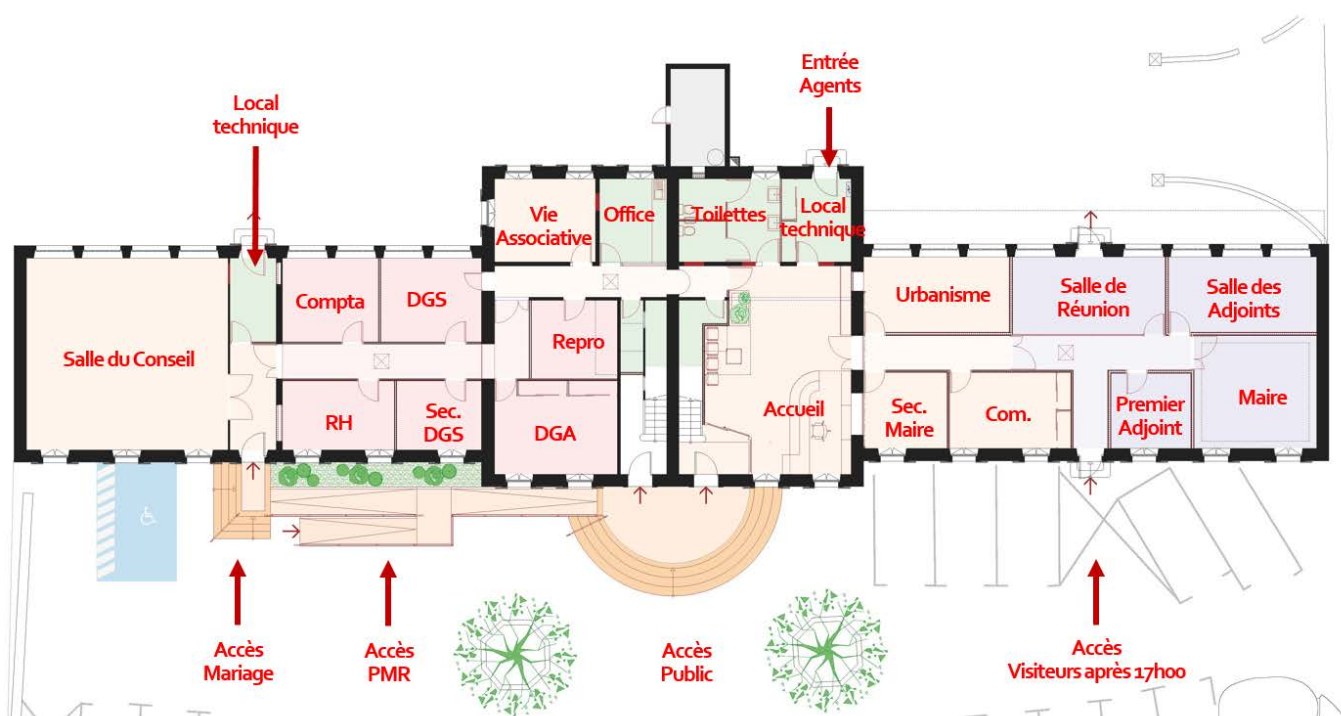
L'équipe

Edgard MARECHAL Adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable, Augustin TEYSSIER Conseiller municipal délégué aux travaux, Robert ARNOUX Conseiller municipal de la Commission Urbanisme et travaux, récemment décédé, et Serge RICARD, architecte.

- PJ. Vue d'artiste du futur accueil
Plan de la nouvelle implantation des services
(fichiers numériques disponibles sur demande)



Vue d'artiste du futur accueil de la Mairie de Saint-Étienne du Grès



Répartition des services et zones de circulation

